Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20261110-DEL20261110J-DE

Ploulec'h
CÔTES-D'ARMOR • BRETAGNE
AODOÙ-AN-ARVOR • BREIZH

Conseil municipal du mardi 10 novembre 2026

Délibération

DÉLIBÉRATION 20261110j - Attribution de subventions à l'OCCE :
Transports scolaires 2026/2027 et classe de découverte 2027

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le mardi 10 novembre à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en date du 3 novembre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain CAMUS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 16 **Votants :** 19

Présents : M. CAMUS Sylvain, Maire ; M. DUPUIS Matthieu, Mme ANTONA Germaine, M. NAULET Olivier, Adjoints ; Mme ROLLAND Pierrette, M. BOSC Dominique, Mme LE GALL Armelle, Mme CHAUVEL Francine, M. MARC Hubert, Mme GUILLOU Morgane, Mme VÉDRENNE Clémence, M. RAZAVET Jean Noel, M. HINGANT Sébastien, Mme LE JAOUEN Mariette, Mme LEHUGER Emilie, Mme VIALETTE Claire, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme MORVAN Sonia (procuration à Francine CHAUVEL), M. RAOUL Pierre (procuration à Olivier NAULET), M. LE MANAC'H David (procuration à Germaine ANTONA).

Absents : .

Secrétaire de séance : MME VÉDRENNE Clémence.

***

Matthieu DUPUIS, adjoint « vie scolaire, enfance, jeunesse et communication », indique que la subvention transport scolaire est versée à l'OCCE (office central de la coopération à l'école).

La commune continue à financer en direct le transport vers la piscine et la visite au collège de la classe de CM2.

Il propose au conseil municipal de verser une subvention pour la participation transport à 2 000 € pour l'année scolaire 2026-2027.

Par ailleurs, il indique que, comme chaque année scolaire, l'enseignante de la classe de CM2 organise une classe de découverte. La commune participe au financement par l'attribution d'une participation par élève.

Pour cette année scolaire 2026/2027, le séjour se déroulera du 11 au 16 janvier 2027, à Peisey-Nancroix (Savoie).

Le budget global du séjour ayant été adressé, Matthieu DUPUIS propose l'attribution d'une subvention de 42,50€ par élève.

Considérant la présentation effectuée lors de la commission conjointe 1 « affaires générales et économiques » et 2 « finances » en date du 15 octobre 2026,

***

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20261110-DEL20261110J-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil :
À la majorité, par 16 pour, 3 abstentions (HINGANT- LE JAOUEN-LEHUGER),

ATTRIBUE une subvention de 2 000 € à l'OCCE au titre de la participation transport 2026-2027.

ATTRIBUE une subvention de 42,50€ par élève (soit 23 x 42,50€ = 977,50€), à l'OCCE, pour le séjour de classe de découverte de CM2.

Pour extrait,
Certifié conforme,

Le Maire,
Sylvain CAMUS

